



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE  
Cellule de suivi des structures et du foncier agricole

Affaire suivie par :  
Christine GROLLEAU  
Tél. : 01.60.76.32.42  
Fax. : 01.60.76.33.81  
mél : [ddt-sea@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-sea@essonne.gouv.fr)

**Commission Départementale de la  
Consommation des Espaces Agricoles**

Séance du 4 juillet 2013

N/réf : SEA/130 382

La commission départementale de la consommation des espaces agricoles de l'Essonne, convoquée le 18 juin 2013, s'est réunie le 04 juillet 2013, à Villabé (91), sous la présidence de M. Olivier de SORAS, directeur départemental adjoint des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet.

M. de SORAS constate que le quorum, qui s'élève à sept membres votants, est atteint et ouvre la commission départementale de consommation des espaces agricoles.

**L'ordre du jour comprend :**

- étude du PLU de Breuillet ;
- étude du PLU de Lisses ;
- étude du PLU de Villejust ;
- points divers.

---

**Observations générales sur les dossiers présentés en CDCEA**

Organisation :

• Les membres de la CDCEA insistent pour disposer des dossiers au moins 8 jours avant la tenue de la réunion. En effet l'une des communes a fait parvenir la grille d'analyse du PLU contenant le minimum d'informations nécessaires, deux jours seulement avant la réunion. Cette demande est accueillie favorablement. Le secrétariat de la CDCEA est chargé de fixer clairement la règle du jeu vis-à-vis des communes et de leur signifier qu'en l'absence de documents transmis le dossier pourrait être dé-programmé. Le contenu du dossier allant à minima de la fiche prévue jusqu'au dossier complet de PLU est laissé à l'appréciation de la commune.

• M. Philippe Morchoisne, représentant la fédération départementale des syndicats agricoles et M. Pierre Marcille, représentant la chambre d'agriculture, font part de la désignation de leurs suppléants respectifs : M. Emmanuel Sagot, pour M. Morchoisne et M. Fabien Pigeon, pour M. Marcille. M. Denis Mazodier, président de l'association, Essonne Nature Environnement désignera un suppléant très prochainement.

ZAC communautaire (CC Arpajonnais) des Souchets, commune de La Norville

• Le PLU de La Norville prévoyait la construction de 250 logements sur 5,5 ha. Or le programme de la ZAC n'indique que 220 logements sur une surface de 6,5 ha. La commission est favorable à la proposition qui lui est faite de s'auto-saisir du dossier. Le passage devant la commission pourrait être envisagé prochainement. Le SEA est chargé de se renseigner sur la procédure à suivre pour saisir la collectivité.

... / ...

## **PRÉSENTS A LA COMMISSION**

### ***Avec droit de vote :***

- M. de SORAS, directeur départemental adjoint des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- M. CURAT, maire adjoint de Saclay ;
- M. VINCENT, représentant les jeunes agriculteurs ;
- M. MORCHOISNE, représentant la Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles d'Île de France Ouest (FDSEA) ;
- M. MARCILLE, chambre interdépartementale d'agriculture d'Île de France ( 1ère partie de la réunion, puis pouvoir à M. Morchoisne ) ;
- M. HARDOUIN, représentant la Coordination Rurale d'Île de France ;
- Me CODRON, représentant l'ordre des notaires ;
- Mme CARRAI, représentante de l'association de protection de la nature : « NaturEssonne » ;
- M. MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- M. GUY, chef du service économie agricole, représentant la DDT (SEA/DDT 91).

### ***Sans droit de vote :***

- M. AUGUSTIN, Président de la Chambre des Experts Fonciers de Paris et Ile de France ;
- Mme TERRISSE, de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île de France ;
- M. LIENARD, représentant la SAFER ;
- Mme NEUBERT, responsable du bureau planification du STA Nord-Est (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;
- Mme MURAIL, chargée de projet au STA Nord-Est (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;
- Mme PLAT, responsable adjointe du bureau planification du STA Nord-Ouest (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;
- Mme LOGA, chargée de projet au STA Nord-Ouest (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;
- Mme MAGREZ, stagiaire au STA Nord-Ouest (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;
- Mme GROLLEAU, Service Économie Agricole (SEA/DDT 91).

### ***Ont présenté leur projet à la commission :***

- M. SPROTTI, maire de Breuillet, vice-président de la communauté de communes de l'Arpajonnais ;
- M. LEPERE, conseiller municipal de Breuillet ;
- M. LAFON, maire de Lisses, vice-président de la communauté d'agglomération Evry-Centre-Essonne ;
- Mme DELAGE-LEBLANC, responsable du service urbanisme de la mairie de Lisses ;
- M. PLUMERAND, maire de Villejust ;
- Mme CLEM, mairie de Villejust.

## **EXCUSÉS**

### ***Avec droit de vote :***

- Mme ROBILLARD, vice-présidente du conseil général de l'Essonne, maire de Palaiseau ;
- M. PAGE, représentant l'Union des Maires de l'Essonne, Maire de Saclay ;
- Me BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant l'ordre des notaires ;
- M. BOUSSAINGAULT, représentant d'un établissement public de coopération intercommunale ;
- M. SCHOETTL, président de la C.C. du Pays de Limours (CCPL), maire de Janvry ;
- M. SAGOT, représentant le syndicat des propriétaires agricoles.

Le président de la CDCEA,  
représentant le Préfet



Olivier de SORAS